

**CONSEIL MUNICIPAL DE SULIGNAT
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2017 – 20 H 30 mn**

Présents : MM Bernard JARNET, Pascale DEGLETAGNE, Marc RIGOLLET, Daniel VERNAY, Alain BEAUFORT, Isabelle BRULAY, Sandrine BUENAFUENTE, David CLOUVET, Stéphanie MATHON, Marie-Thérèse PERRET, Stéphane RAYMOND, Ingrid VACLE, Jérôme VAUCHER, Vincent JARNET, Philippe MANOUKIAN,

Excusés : Sandrine BUENAFUENTE (procuration à Stéphane RAYMOND)

Date de convocation : 29/08/2017

Secrétaire de séance : le Conseil Municipal désigne Isabelle BRULAY

Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 juillet 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 25/07/2017

Lotissement le Village : avancée des travaux

Daniel VERNAY explique que la réunion de coordination des travaux s'est déroulée le 30/08 en présence des entreprises CHAGNEUX ENVIRONNEMENT, AXIS-CONSEILS, SUEZ, BABOLAT.

Il présente ensuite le planning de réalisation des travaux. La fin des travaux est prévue pour fin novembre.

La prochaine réunion se déroulera le lundi 11/09

Eclairage public : Daniel VERNAY présente le plan de financement de l'éclairage public du lotissement du village proposé par le SIEA pour l'installation d'un point lumineux :

Version LED : 4 024.77 € à charge de la Commune

Autre version : 3 606.79 € à charge de la Commune

Une réflexion est proposée sur les modes d'éclairage : lampadaire ou balises lumineuses. Cette problématique sera examinée lors de la réalisation du futur lotissement du Chêne.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- Valide l'installation d'un point lumineux version LED pour un montant à charge de la Commune de 4 024.77 €

- autorise le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

Décision modificative budgétaire n° 2017-1 - Lot le chêne

Le Conseil municipal approuve la modification budgétaire suivante :

605 (achat de matériel, équipement et travaux) : - 2 000 €

023 (Virement à la section d'investissement) : 2 000 €

021 (virement de la section de fonctionnement) : 2 000 €

1641 (emprunts en euros) : + 2 000 €

Modification du tableau des emplois permanents de la Collectivité

➤ **Recrutement sur le poste d'adjoint technique**

CONSIDERANT que suite au départ en retraite de M PIN MONNIER le 31 août 2017, son poste ne sera pourvu qu'au 16 octobre 2017 par le futur agent,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE que le poste d'adjoint technique sera pourvu du 11 septembre 2017 au 15 octobre 2017 par un agent contractuel, pour 32 heures hebdomadaires selon l'indice IB 407/IM 367, dans l'attente du recrutement prévu le 16 octobre 2017,
- AUTORISE le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

➤ **Modification du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique**

Considérant le départ à la retraite de M André PIN MONNIER au 31 août 2017, titulaire du poste d'adjoint Technique

Considérant que le poste sera pourvu à compter du 16 octobre 2017,

Considérant que pour les besoins du service, il est nécessaire de revoir le nombre d'heures de ce poste à la hausse

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de porter, à compter du 16 octobre 2017, de 32 heures à 35 heures le temps hebdomadaire moyen de l'emploi d'adjoint technique

Précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Frais impression pour l'envoi d'une lettre d'information intercommunale

Le Maire présente un courrier de la commune de VILLETTE-SUR-AIN relative à la répartition des frais d'impression et d'envoi de la lettre d'information intercommunale dans le cadre de l'opposition au projet de rénovation de la piscine de VILLARS-LES-DOBES

Pour Sulignat, le coût s'élève à 261 €

le Conseil Municipal décide le versement de la somme de 261 € à la Commune de VILLETTE-SUR-AIN pour remboursement des frais d'impression de la lettre d'information intercommunale.

- autorise le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier

Suppression régie photocopie

Le Maire expose que les encaissements liés à la régie de recettes des photocopies sont très faibles. De plus, cette régie induit des contraintes de gestion administrative lourdes aussi bien pour la commune que pour la trésorerie de Chatillon-sur-Chalaronne.

Le Maire propose de supprimer ladite régie. Il précise que si une personne souhaite réaliser un nombre important de copies, il sera toujours possible de lui établir une facture en lui adressant un titre de recettes.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu, à l'unanimité

- Approuve la suppression de la régie photocopie.
- autorise le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

Rapport annuel Renom Veyle

Daniel Vernay présente le rapport annuel du président du service de l'eau 2016. Ce rapport peut être consulté en mairie.

Il informe également le Conseil municipal que des stickers d'information concernant le vol d'eau seront apposés sur les poteaux incendie.

Rapport annuel service déchets de la communauté de communes Chalaronne Centre

Ce sujet est reporté

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Daniel VERNAY présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie :

- GAEC DE PREYLE : Route de Neuville - Demande de PC pour extension d'une stabulation
- Didier MATHON - Route de Thoisse - Demande de DP pour Modification d'ouvertures
- Jérémy COUDURIER – CURVEUR – Impasse des Buis - Demande de DP pour installation de panneaux aérovoltaiques

Informations de la municipalité

Accessibilité : Alain Beaufort informe le conseil municipal de l'avancée des travaux AD'aP : le plombier interviendra prochainement pour les réaliser les travaux à la mairie, à l'école, dans la salle de la paroisse...

Eclairage public : Marc RIGOLLET présente le compte –rendu de la réunion concernant la réduction de l'éclairage public avec SUEZ / BABOLAT qui s'est déroulée le 03/07/2017. La prochaine est prévue le 21/09/17.

La commission voirie s'est réunie le 26/07/2017. Elle propose une extinction totale de l'éclairage de 23 h 00 à 6 h00. Le Conseil approuve cet horaire dans l'attente d'éléments complémentaires. La commission se réunira le 14/09/2017

Voirie : L'entreprise SOCAFL est intervenue pour la réalisation du PATA et des travaux aux Gariannes. L'enduit prévu sera réalisé prochainement.

Fleurissement : Visite de la commune par le jury du Comité Départemental de fleurissement le 16/08. La commission communale se réunira le 13/09 pour préparer la soirée du 14/10/2017.

CCAS : Le Repas annuel se déroulera le 09 septembre 2017

Ecole : - bilan de la rentrée scolaire : au total, 241 enfants sont scolarisés sur le RPI dont 81 à Sulignat.

-Stéphane RAYMOND présente un devis pour l'achat de pièces pour la réparation des vélos: 173.00 €. Cet achat est validé.

- information sur la demande des Transports scolaires de l'Ain de déplacer les jardinières situées sur le parking car elles gênent les manœuvres des bus.

Lettre des élus : un nouveau numéro paraîtra fin septembre

Communauté de Communes de la Dombes

- CLECT : Information sur l'élection du Président de cette commission.

Divers

- Information sur l'état HS des moteurs des cloches de l'église. Un devis pour réparation a été demandé à l'entreprise BODET
- Information sur des courriers reçus en Mairie.
- Mme Brigitte NOUGUIER remplace M MARIOTTI depuis le 01/09/2017 à la Trésorerie de Chatillon sur Chalaronne
- L'opération Brioches se déroulera le samedi 07 octobre 2017 à partir de 10 H.
- Les journées du patrimoine se dérouleront les 17 et 18 septembre 2017
- Information sur la visite du Sénat le 08/11/2017 proposé par Patrick Chaize
- Demande de location de la Salle des fêtes pour soirée Théâtre par la Troupe de théâtre de Villars les Dombes. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.
- Information sur la vente de gaufres bressanes proposée par l'US Basket le 22/10/2017.
- Le Maire fixe les dates des prochaines réunions :

Conseil Municipal : 03/10 à 20h30 - 07/11 à 20h00 – 05/12 à 20h00 et 09/01/2018 à 20h00

Maire-Adjoints : 26/09 à 20h30 – 24/10 à 20h30 – 21/11 à 20h30-19/12 à 20h30